Dugué P., Jouve Ph., (éds.), 2003. Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux. Actes du colloque international, 25-27 février 2003, Montpellier, France. Umr Sagert, Cnearc.

La femme et le feu

Agriculture sur brûlis, production sociale et territoire en Afrique centrale forestière

Roland POURTIER

Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 191 rue Saint-Jacques 75005 Paris

Résumé — Le femme et le feu. Agriculture sur brûlis, production sociale et territoire en Afrique centrale forestière. La communication part du constat qu'en Afrique centrale forestière, la production alimentaire repose sur le travail des femmes, en particulier sur le portage qui fait d'elles les « bêtes de somme de l'Afrique », comme le notait déjà Du Chailu, dans les années 1860. Or, depuis lors, rien n'a changé à en juger par la permanence des techniques et des rapports sociaux de production. La femme reste assujettie à son panier, objet emblématique de cette agriculture du portage féminin. N'est-il pas remarquable que le seul objet de l'artisanat « traditionnel » encore fabriqué aujourd'hui soit ce panier ? Il signifie la permanence d'un système de production tout en portant dans sa facture une signature ethnique. Je propose une lecture des relations société-espace à partir du panier des femmes dans un système rythmé par la mise à feu de la forêt par les hommes. C'est toute l'économie politique de l'agriculture forestière, dépendante du portage féminin, qui peut se lire à partir du panier. Aucun changement durable n'est envisageable si la question du portage, intrinsèquement liée à l'itinérance des clairières de culture, n'est pas résolue. C'est tout le problème du développement rural qui est ainsi posé dans ces « territoires du vide » d'Afrique forestière où la disponibilité foncière perpétue un système qui ne tient que dans la mesure où la femme accepte sa fonction de porteuse, fonction que l'urbanisation remet en cause.

Abstract — Women and fire. Shifting agriculture, social production and territories in the forest zone of Central Africa. In the forest zone of Central Africa, food production mainly depends on women labour, especially for the carrying of heavy loads. As far back as 1860, Du Chalu compared African women to “draught animals”. Little has changed since then. Production technologies and social relationships still are the same. Women always carry baskets, which are the very symbol of this agriculture which depends on the carrying of loads by women. It is worth to note that baskets are the only traditional handicraft items still made nowadays. It means that the production system has remained unchanged, while baskets have an ethnical signification. I propose here to analyse the relationships between a society and the land where it lives as a function of women’s baskets and the periodic burning of forests by men. Baskets represent the entire political economy of this farming-with-forest practice. No sustainable change can be envisaged unless the problem of carrying, closely linked to shifting agriculture in forest clearings, is solved. The whole rural development problem is thus questioned in these “empty lands” of Africa’s forest zone, where land availability perpetuates a system which holds only because women agree to carry heavy loads, a function which would not be accepted in an urban context.

Introduction

L'Afrique centrale forestière offre, sur plus d'un million et demi de kilomètres carrés, une remarquable homogénéité dans les modes d'exploitation des ressources et les types d'organisation socio-spatiale. Les sociétés forestières, nonobstant une grande diversité ethnique, pratiquent la même agriculture sur brûlis, avec des techniques identiques et des rapports sociaux de production comparables. L'utilisation à des fins agricoles de la forêt fait appel à un outil : le feu, et à une force de travail : la femme.

La production des vivres, l'organisation de l'espace et le fonctionnement de la société qui leur sont associés, constituent un système d'une grande cohérence fondée sur les « 3 F », la Forêt, le Feu, la Femme. Ce système présente des permanences étonnantes : les techniques, les pratiques sociales, la gestion des ressources telles qu'on peut les observer aujourd'hui ne diffèrent pas fondamentalement de celles qui ont été relatées voici plus d'un siècle. Les sociétés d'Afrique forestière ont connu de profonds changements depuis que le choc colonial les a projetées dans la modernité. L'urbanisation, une révolution au sens fort du terme pour des sociétés qui ignoraient la ville avant l'arrivée des Européens, s'est accompagnée de profonds changements dans les modes de vie et les comportements. Or, ces bouleversements n'ont pas sapé les fondements du mode de production domestique des populations rurales.

Quand on considère les objets d'usage quotidien destinés à satisfaire les besoins élémentaires on constate que les produits d'importation se sont presque partout substitués aux productions artisanales. Le pagne de raphia n'est plus porté que pour des exhibitions « folkloriques » ; les récipients en plastique ont remplacé la poterie ; les bas fourneaux ont disparu ; les productions destinées à des usages cultuels se sont avilies en « art d'aéroport » ; même les tabourets, jadis taillés dans un tronc d'arbre, ont cédé la place à un objet bâtard fait de planches et de clous. La perte de l'esprit des formes consigne la violence du choc colonial. Elle traduit l'ampleur des perturbations culturelles subies par les populations forestières, mal armées, sans doute parce que peu nombreuses, pour préserver leurs valeurs face à la déferlante de la colonisation et de son avatar contemporain, la mondialisation. Un objet pourtant résiste, insensible aux atteintes du progrès, immuable depuis des siècles, d'une facture et d'un usage inchangés : le panier des femmes.

Génération après génération, chaque ethnie reproduit son modèle de panier, cylindrique ou conique, tressé en rotin ou en fibres de palmiers. Cet objet de vannerie est, avec quelques nattes, le seul à avoir survécu à l'invasion des biens manufacturés. C'est assez dire qu'il ne s'agit pas d'un objet banal. Emblématique de l'agriculture forestière, il en donne à lire toutes les significations, techniques, sociales, symboliques. Les relations nature-société dans le massif forestier passent par le truchement du panier des femmes.

Une Afrique des paniers

Par opposition à l'« Afrique des greniers » caractéristique des pays de savane, l'Afrique forestière se distingue par l'absence de constructions spécifiquement destinées à la conservation des vivres. On y cherche vainement ces greniers, parfois plus nombreux et imposants que les habitations, qui confèrent leur cachet aux lieux habités de l'Afrique des savanes. Ici, tous les bâtiments sont destinés à l'habitat, aux réunions (les « corps de garde » ainsi dénommés car ils avaient autrefois des fonctions défensives), à la cuisine. C'est là, dans ce domaine des femmes, qu'est stocké le peu de vivres qu'on peut trouver dans un village : quelques sacs peut-être de maïs, d'arachide, de graines de courges. Cela ne va guère au-delà et ne constitue pas un véritable grenier : manquent en effet les aliments de base, banane plantain, manioc, igname ou taro. Ceux-ci font l'objet d'une consommation non différée, le délai entre récolte et consommation n'excédant pas, au mieux, quelques semaines. Il est vrai que le milieu équatorial, constamment humide, n'est pas favorable à une conservation de longue durée des produits vivriers, à la différence des milieux plus secs.

A l'absence de greniers répondent des techniques de production des vivres jouant sur l'étalement des récoltes dans le temps. Le corollaire en est l'absence de ce moment crucial que représente, pour les céréaliculteurs du monde entier, la moisson. En lieu et place de celle-ci - moment fort sous d'autres cieux des calendriers agricoles - les populations forestières prélèvent dans leur champ, tout au long de l'année, les produits au fur et à mesure de leur maturité. Le transport des vivres entre le champ, communément appelé en Afrique francophone « plantation », et le village s'effectue plusieurs fois par semaine, à l'aide de ces fameux paniers portés par les femmes. La généralité de ces pratiques légitime l'expression « Afrique des paniers ».

La nature des plantes cultivées n'est pas étrangère aux méthodes de culture d'une population de « planteurs », encore proche des sociétés de « cueilleurs ». Le caractère périssable des récoltes, ou plus exactement l'absence de procédés de conservation de longue durée, concerne en premier lieu la banane plantain, la plante peut-être la plus anciennement cultivée dans ces régions. La réponse des cultivatrices réside dans une mise en place étalée dans le temps des drageons prélevés sur une ancienne plantation en jouant sur les variétés plus ou moins hâtives ou tardives qu'elles connaissent empiriquement. Cela permet d'atténuer les variations saisonnières et de limiter autant que possible les périodes de rupture de production. En revanche, une fois les régimes coupés, les bananes doivent être consommées dans un délai assez court, ce qui créé une forte contrainte, surtout dans le cas d'une commercialisation. Le manioc offre plus de souplesse. Introduit par les Portugais sur la côte atlantique, il a progressivement pénétré l'ensemble du massif forestier. Cette plante conquérante est aujourd'hui une des plus intégrées aux pratiques culturales et alimentaires au point que les populations refusent d'admettre qu'il a une origine étrangère. Une de ses caractéristiques essentielles est sa capacité à s'auto-entretenir dans le sol lorsque la racine arrive à maturité. Brazza notait déjà que « le champ tient lieu de grenier ». Cette aptitude fait du manioc la plante la plus symptomatique de l'Afrique des paniers. Une ou deux fois par semaine la femme déterre la quantité de racines qu'elle estime nécessaire pour la consommation familiale ou la vente : il n'y a pas plus de grenier à manioc que de grenier à banane, car, hors de terre, les racines ne se conservent pas longtemps étant donné le degré constamment élevé d'hygrométrie sous climat équatorial.

La transformation de la racine de manioc en produit de consommation n'apporte pas de solution véritable à la question de la conservation. En effet, la méthode de préparation la plus répandue consiste, après avoir fait rouir les racines des variétés amères pour en évacuer l'acide cyanhydrique, à transformer la chair en une pâte cuite enroulée dans des feuilles de bananier. Ainsi préparé, le « bâton » ou la « boule » de manioc peut se conserver environ une semaine sans perdre ses qualités, un peu plus après une deuxième cuisson, mais le produit devient vite sur et peu appétissant. Plus rarement le manioc est transformé en farine, à la mode brésilienne. La farine a une durée de conservation de plusieurs mois, mais sa préparation, exigeante en travail, est réservée à des occasions festives. Le manioc, à la différence de l'Afrique occidentale, est donc consommé essentiellement sous sa forme de pâte, chikouangue en lingala. Il est au cœur de l'économie du panier.

L'absence de réserves alimentaires dans les villages, consécutive à cette consommation non différée des aliments de base, n'est sans doute pas sans conséquence sur le fonctionnement des sociétés de la forêt. Le regard colonial les avait qualifiées d'imprévoyantes : l' « imprévoyance » fut, au côte de la « paresse des indigènes » un des thèmes récurrents des discours coloniaux : les politiques de mise en valeur, on dirait aujourd'hui de développement, visaient à résorber ce qui était considéré comme faisant obstacle au progrès. Il est vrai qu'à la différence des sociétés de céréaliculteurs habituées à stocker et prévoir, les populations forestières ne sont pas portées à la gestion des vivres dans la durée. Cela explique peut-être, et pour partie, les difficultés d'une greffe du capitalisme qui suppose un mode de pensée tourné vers le futur, la prévision, les provisions pour investissement. Par ailleurs, l'absence de greniers ne se prête pas au prélèvement d'un tribut et par voie de conséquence ne prédispose pas à l'instauration de pouvoirs de type étatique qui impliquent l'accaparement de surplus. Il est probable que ces spécificités des sociétés forestières influent sur leurs comportements économiques et politiques. Les actions en matière de développement ne peuvent pas ignorer ces composantes de la culture des peuples de la forêt.

La « bête de somme » de l'Afrique équatoriale

Paul Du Chaillu, premier explorateur à avoir décrit les pratiques des sociétés du Gabon qu'il observa dans les années 1860, applique cette expression de « bête de somme » aux femmes des régions qu'il visita. Elle peut être étendue à toute l'Afrique forestière et par extension au reste du continent noir, mais dans une moindre mesure car dans les régions de savane des animaux de bât, ânes notamment, allègent le travail humain. Le mode de portage diffère aussi selon les grandes aires écologiques : alors qu'en savane les femmes portent sur la tête, le panier des populations de forêt est bien arrimé sur le dos par des sangles. La marche en sous-bois impose que les charges soient solidarisées avec le corps pour éviter d'être renversées au contact des branches et autres lianes. Les charges atteignent jusqu'à 40 à 50 kg en retour de plantation, poids excessif pour un portage sur la tête. Afin de soulager la traction d'épaule, les femmes s'aident d'un bandeau frontal qui répartit les charges en tirant sur les muscles du cou et du dos. Il en résulte une déformation de la colonne

vertébrale, l'appui du panier à la hauteur des lombaires accusant la cambrure. Le portage marque ainsi les femmes dans leur corps, tout comme il les marque dans leur esprit car il est le symbole de la fonction primordiale que la tradition leur assigne : être nourricière et porteuse, porteuse des enfants, porteuse de la nourriture.

Des mesures du schéma postural effectuées à l'Université de Libreville dans les années 70 sur un échantillon d'étudiantes ont montré une nette atténuation de la cambrure. La comparaison avec la génération des mères au village est spectaculaire, sans compter une augmentation significative de la taille liée aux changements de régimes alimentaires induits par l'urbanisation. Les jeunes citadines ne connaissent plus le portage, tâche pénible qui déforme les corps et use les femmes. Mais au village et dans les petites villes où l'agriculture reste le premier secteur d'activité le portage demeure le lien obligé entre lieux de production et de consommation, au minimum entre la plantation et un lieu d'enlèvement en bordure de route. Dans l'état actuel des techniques de production, l'itinérance des champs ne permet pas de faire l'économie du portage, car c'est le seul mode de transport des vivres à même de suivre le déplacement annuel des parcelles de culture.

Le portage féminin constitue la clé de voûte d'un système de production incluant une rigoureuse séparation sexuelle des rôles. Les hommes ne sont pas totalement absents des activités de portage, mais celles-ci restent occasionnelles et extérieures à la sphère des cultures vivrières. En tout état de cause ils ne portent jamais le panier, objet exclusivement féminin, mais une sorte de harnachement de rotin en forme de luge qu'on fixe aux épaules et auquel on arrime le gibier en retour de chasse ou des objets divers, à l'occasion d'un déménagement par exemple. Tout comme pour les paniers, la facture de cet instrument de portage appelé *otaitai* au sud du Gabon est restée inchangée depuis Du Chaillu comme le montrent les illustrations de ses ouvrages. Le portage masculin a représenté une des corvées les plus pénibles et les plus impopulaires imposées par l'administration coloniale avant l'aménagement d'infrastructures de transport. Non loin de Matadi, un « monument aux porteurs » érigé à proximité de la voie ferrée Matadi-Kinshasa, proclame que « le chemin de fer les libéra du portage ». Il n'est pas rare d'y voir passer des femmes, courbées sous la charge : seuls les hommes ont été libérés. Le panier continue à coller à la femme comme la chair sur les os. Il est le symbole du contrat social élémentaire qui fonde l'économie domestique des peuples de la forêt.

Genre et espace-temps

Le monde forestier bantou sépare radicalement les tâches masculines et féminines. Au sein de l'économie domestique, l'homme est chasseur et bûcheron : la hache et la sagaie – ses attributs – sont le pendant du panier féminin. Dans le déroulement d'un cycle agricole, il n'intervient qu'au début pour préparer les clairières de culture : débroussaillage et surtout abattage des arbres associé à la force virile. Ces travaux s'effectuent en début de saison sèche afin de laisser au bois un temps suffisant de séchage avant la mise à feu qui intervient avec le retour des pluies. L'abattage à la hache des parcelles nécessaires à la couverture des besoins familiaux demande environ un mois. Dans les régions connaissant deux saisons sèches, comme au sud du Cameroun, ce travail peut se répartir sur deux périodes. Le temps que les hommes consacrent à la production agricole demeure donc très restreint en comparaison de celui des femmes auxquelles revient la totalité des autres tâches : planter, sarcler, récolter, transporter, transformer, cuisiner. Surtout, le temps des hommes est ponctuel. Hormis la nécessité d'être présent au moment de l'abattage, ils disposent d'un emploi du temps extrêmement fluide : la chasse ne répond pas à un calendrier rigoureux, la construction de la maison n'intervient en gros que tous les dix ans, durée de vie moyenne d'une habitation végétale. Aujourd'hui, dans les régions d'exploitation forestière, la facilité d'emprunt d'une tronçonneuse réduit le temps d'abattage d'une parcelle à un week end.

Reste donc un temps « libre » considérable dont une part notable est consacrée aux affaires de la communauté, principalement à la régulation des échanges matrimoniaux et à toutes sortes de palabres qui se déroulent dans des maisons communes dont chacune correspond à un lignage. L'abondance de ce « temps social » est rendue possible grâce au travail des femmes. Celui-ci est beaucoup plus rempli, et surtout plus régulier et répétitif car il revient aux épouses et aux mères de préparer quotidiennement la nourriture pour toute la famille. La quotidienneté du temps des unes permet l'élasticité du temps des autres.

Le fait que la femme soit le principal agent de production dans la sphère domestique en fait un bien précieux. L'importance de la dot, ou compensation matrimoniale, que l'homme doit verser à la famille

de son épouse, indique clairement que la femme est considérée comme un capital. Autrefois l'échange des femmes d'un groupe à l'autre était contresigné par la circulation en sens inverse des seuls biens durables, les objets de fer : haches, pointes de lance, houes, véritables créances qui garantissaient au groupe, sauf accident démographique, le retour ultérieur d'une femme. « Gagner la dot » a été un puissant facteur de dynamique économique et sociale et d'entrée dans l'économie monétaire comme l'a montré Georges Balandier. Aujourd'hui, la compensation matrimoniale existe toujours, mais elle se compose pour l'essentiel de versements en numéraire : cela ne change pas fondamentalement le fait que la femme demeure le pivot de la production des vivres.

La quantité de travail requis par la culture proprement dite n'est certes pas considérable, de l'ordre de 4 heures en moyenne, mais il faut y ajouter le temps de parcours entre village et plantation. Au total, les déplacements des femmes comptent pour environ un tiers du temps consacré à la production des vivres, sans parler de la pénibilité du portage. Tout cela dépend naturellement de l'éloignement des champs, paramètre essentiel des stratégies d'occupation de l'espace. En milieu forestier, les densités de population sont par définition peu élevées de sorte que la compétition foncière y est inconnue (elle n'est apparue qu'avec les regroupements de villages et les concentrations urbaines). En revanche, proximité et accessibilité sont des facteurs décisifs, car l'énergie dépensée en portage en dépend. Là réside le principal facteur limitant des systèmes de production.

Fluidité et mobilité

Ces contraintes topologiques n'ont jamais été clairement perçues ni par les administrateurs coloniaux autrefois, ni par les responsables des politiques du développement rural aujourd'hui. Dans l'esprit de ces acteurs du « haut », l'atomisation de la population entre un grand nombre de petits villages constituait une entrave aux encadrements politico-administratifs et au progrès économique. Regrouper fut partout le mot d'ordre, du Cameroun aux deux Congo en passant par le Gabon. Le transfert des villages sur les routes est aujourd'hui pratiquement achevé. Un espace linéaire s'est substitué aux anciens espaces maillés, entraînant l'abandon d'immenses étendues à la forêt et à la faune. Le nord-est du Gabon, vidé dans les années 30, est toujours un quasi désert humain seulement parcouru par quelques bandes Pygmées. L'objectif des regroupements a été non seulement de rendre les villages accessibles par route ou voie navigable, mais aussi de créer des ensembles résidentiels comprenant un nombre d'habitants suffisant pour justifier la présence d'une école élémentaire, d'un dispensaire, voire d'un technicien d'agriculture. De ces beaux projets, il n'est guère resté que l'école ; les regroupements se sont soldés par une déperdition de population car ils furent l'occasion pour de nombreux jeunes, quitte à déménager, de faire le saut jusqu'à la ville.

Les regroupements autoritaires en gros villages, outre le traumatisme d'être arraché à ses lieux, sont en effet en contradiction avec les deux modalités fondamentales du fonctionnement des espaces forestiers : la fluidité et la mobilité. Ils le sont aussi avec la contrainte décisive du portage.

La fluidité caractérise les espaces à faible charge humaine tels ceux dont il est question ici : les densités rurales y sont dans la plupart des cas de quelques habitants au km^2, généralement plus proches de un que de dix. La population d'un village type, du moins avant les regroupements, se situe autour d'une centaine d'habitants. Le faible volume de ces groupes résidentiels élémentaires construits autour d'un nombre restreint de lignages autorise une grande proximité entre village et plantation, avec un cycle de rotation des parcelles sur une période de deux ou trois décennies. Chaque unité familiale peut accéder à des champs dans un rayon de 1 à 2 kilomètres. L'espace cynégétique pénètre plus profondément mais rarement à de très grandes distances car l'espace de sécurité balisé de repères connus se dilue rapidement quand on s'éloigne des pistes. L'élaboration du territoire villageois – qu'on ne peut qualifier de finage car il n'est pas délimité et se perd dans des non-lieux au fur et mesure de l'éloignement du village qui en constitue le centre – s'effectue au rythme des défrichements de la forêt. Ces défrichements fondent les droits fonciers.

Droits fonciers et territoires

Droits du premier occupant et droits d'usage résument un code foncier privilégiant la valeur du travail (concrétisé par une mise en valeur) à celle de la terre. Plus encore que dans le reste du continent, les sociétés forestières ignorent la propriété individuelle du sol. S'il existe des « chefs de terre » ils ont surtout une fonction d'intercesseur entre puissances divines et sociétés humaines mais n'ont pas

d'attribution foncière proprement dite. En revanche les droits coutumiers valident l'effort consenti pour ouvrir une clairière de culture : le défricheur et ses héritiers détiennent un droit d'exclusivité sur la jachère. Ce droit s'éteint avec le temps et l'oubli quand la jachère forestière n'étant pas réintroduite dans le cycle de culture finit par ne plus se distinguer de la forêt environnante. Les villageois sont ainsi les détenteurs d'un cadastre mental. Ce qui peut apparaître indifférencié à un regard extérieur est en réalité chargé de signes. Il n'est pas simple de les démêler dans l'apparent fouillis forestier, d'autant que les territoires sont mobiles. Les champs principaux se déplacent tous les ans ou tous les deux ans. Les villages eux-mêmes n'échappent pas à une mobilité qui a cependant beaucoup diminué au cours des dernières décennies. Les regroupements sur les routes, l'évolution vers un habitat en dur avec l'usage du parpaing et des tôles, concourent à une sédentarisation des villages. Au cours de ces processus, les emplacements des anciens sites habités ne retombent pas dans une sorte d'indifférenciation foncière. Au contraire, leurs anciens habitants nourrissent à leur égard un réel sentiment d'appropriation, tandis que la mort, rendue visible ou non par la présence de tombes, suffit à dissuader des populations allochtones de s'en rapprocher. Plus prosaïquement, les emplacements d'anciens villages offrent par suite d'un long séjour humain qui en a modifié les qualités pédologiques des sols propices à certaines cultures, notamment celle de l'arachide : c'est un cas fréquent en pays Fang.

Les regroupements ne peuvent éviter d'introduire des perturbations dans le fonctionnement de l'espace. L'agglomération de plusieurs centaines de personnes, voire d'un millier ou plus, a pour effet mécanique d'éloigner les parcelles de culture du village, donc d'alourdir le portage. La réunion en un même lieu d'un grand nombre de lignages et de clans différents a donné une acuité jusqu'alors inconnue à la compétition foncière. Certains groupes prétendant être les premiers occupants accaparent les terres les plus proches. Les moins armés dans cette compétition, les moins habiles à jouer du pouvoir politique pour plaider leur cause, se trouvent rejetés à des distances qui compromettent le bon fonctionnement d'un système de production inséparable du portage. Les regroupements n'ont pas donné les résultats escomptés car ils n'ont pas apporté de solution technique de substitution au portage. Les avantages hypothétiques de gros villages ne compensent pas leurs inconvénients réels. Derrière la façade des villages administratifs alignés le long des axes routiers, des « campements » de culture perpétuent d'anciens terroirs. Une thèse soutenue en 2002 confirme la réalité de ces phénomènes dans la province gabonaise de la Ngounié. Le repli sur des formules d'autosubsistance en RDC consécutif à la guerre et à la désorganisation des réseaux d'échange, redonne momentanément toute leur importance à ces micro-territoires de survie. La production destinée à l'autoconsommation familiale y trouve son compte mais la question du transport jusqu'à une voie carrossable ou un marché urbain demeure entière. Le retour à la sécurité dans les zones troublées des deux Congo devrait s'accompagner d'une réouverture de ces isolats, car il n'y a pas de progrès global de la société sans articulation efficiente sur le marché et les échanges villes-campagnes.

Marché et transport : deux clés du développement

L'agriculture forestière n'échappe pas à cette loi universelle qui fait de l'accessibilité au marché urbain la condition première de son développement. C'est la demande urbaine qui met en branle le processus dans des sociétés qui sont aujourd'hui partout familiarisées avec l'usage de l'argent et touchées par le désir de modernité. Or, l'Afrique centrale forestière représente l'ensemble le plus urbanisé d'Afrique tropicale, jusqu'à 75 % dans le cas extrême du Gabon, 60 % au Congo Brazzaville. Le « vivrier-marchand » est au cœur des relations ville-campagne. La production pour le marché sort du cadre traditionnel des relations homme-femme, et c'est sans déroger que l'homme peut participer à la production du manioc ou des bananes destinés à la vente, tout comme il produit du café ou du cacao. Ces productions ne remettent pas en cause, dans leur principe, le partage sexuel des rôles, mais traduisent une conversion du « temps social » des hommes vers des activités de production, avec pour objectif une intégration grâce à l'argent dans la société de consommation, synonyme de modernité.

Le développement du « vivrier marchand » dépend fondamentalement des conditions de commercialisation, et donc en priorité des transports. Cela n'est pas nouveau : bien des exemples montrent que la demande créé l'offre dans des systèmes de sous-production qui sont bien loin d'exploiter la totalité des forces productives. Dès l'instant où les producteurs ont l'assurance de vendre à un prix rémunérateur, des capacités de travail jusqu'alors dormantes se révèlent.

L'agriculture forestière est en mesure de dégager des surplus commercialisables pour approvisionner les villes. La sécurité du marché, c'est-à-dire la certitude d'écouler la production, surtout lorsqu'elle a donné lieu à une transformation comme dans le cas du manioc, représente la condition sine qua non du développement rural. Cette condition nécessaire n'est toutefois pas suffisante car en admettant que le transport par route ou voie d'eau soit assuré, la contrainte du portage entre les plantations et les lieux de chargement reste un facteur limitant.

Le panier : un nœud gordien ?

Il n'existe pas de solution de substitution au portage autre que le passage à une agriculture fixe. La fixité des champs permet en effet d'envisager l'aménagement de pistes de desserte accessibles à des véhicules motorisés, comme c'est le cas pour les cultures arbustives. On ne peut tabler, à la différence des pays de savane, sur la traction animale et les charrettes pour effectuer ces transports de proximité, mais des deux roues suffisent pour tirer de petites remorques et transporter les récoltes jusqu'en bord de route. Ce drainage motorisé des productions vers les réseaux routiers suppose une fixité au moins relative des champs, donc un abandon des brûlis itinérants. Or ce mode d'agriculture offre d'incontestables avantages lorsque le capital forêt est abondant : l'ouverture d'un champ par le feu permet l'économie du labour. Le feu nettoie le sol et l'enrichit, notamment en potasse, par la combustion de biomasse. L'itinérance des champs et la longue jachère forestière résolvent le double problème de la reconstitution de la fertilité et de la lutte contre les adventices particulièrement difficile en milieu forestier. L'ensoleillement consécutif à l'ouverture d'une clairière de culture provoque en effet une brutale invasion végétale ; en cours de culture, plusieurs sarclages sont nécessaires pour éviter que les adventices n'étouffent les plantes cultivées, mais le combat devient vite inégal, les femmes ne disposant que de machettes et de houes. La meilleure solution consiste par conséquent à abandonner le champ, laissant à la longue jachère le soin de reconstituer les conditions d'une remise en culture par le feu qui a en outre l'avantage de déparasiter la parcelle brûlée.

Le passage à une agriculture fixe suppose donc résolus les problèmes cruciaux de fertilité et de lutte contre les adventices. Les services de l'agriculture appuyés par l'agrobusiness ont depuis longtemps élaboré des modèles agronomiques « scientifiques » reposant sur l'utilisation d'engrais et de pesticides, et sur un travail mécanisé avec main-d'œuvre salariée : ces modèles qui sont l'exact contraire de l'agriculture paysanne ont surtout été appliqués aux cultures industrielles, délaissant les plantes alimentaires de base. Ils se sont à peu près partout soldés par des échecs. La recherche agronomique en milieu forestier s'oriente désormais vers l'agroforesterie et porte un intérêt nouveau aux productions destinées au marché local. L'Institut International d'Agriculture Appliquée d'Ibadan a mis au point des techniques de culture en bandes séparées par des haies de légumineuses émondées pour apporter de l'azote aux champs et les protéger par le « paillage » de l'érosion aréolaire. Agricongo à Brazzaville et Igad (Institut Gabonais d'Appui au Développement) à Libreville, filiales de la société Agrisud, appliquent ces principes dans des exploitations expérimentales aux résultats mitigés : le coût de l'encadrement obère l'éventualité de leur duplication. Des modèles en tout cas existent ; ils peuvent à l'avenir contribuer à l'intensification des systèmes de culture, inéluctable à long terme sous l'effet de la croissance démographique et de l'émancipation des femmes qui n'accepteront pas indéfiniment leur rôle de « bête de somme ».

Dans l'immédiat, les transformations les plus importantes affectent les auréoles péri-urbaines et les quelques axes routiers rayonnant autour des principales villes : proximité du marché, relative facilité de desserte, disponibilité en capital d'une partie de la population urbaine n'hésitant pas à investir dans la production et le commerce des vivres, autant de facteurs qui dynamisent le secteur agricole. En réalité, ce qu'on observe, c'est une Afrique agricole à deux vitesses. Elle comprend d'une part les lieux proches des marchés urbains, intégrés à l'économie marchande, utilisant des intrants pour intensifier une production dans le cadre d'une agriculture fixe. D'autre part les espaces forestiers plus lointains, toujours régis par une production extensive fondée sur le binôme associant le feu et les femmes mais qui ne durera qu'aussi longtemps que celles-ci accepteront de porter le panier.